



* Monts d'Ardèche

CASTAGNADES

Les fêtes de la châtaigne



27^e

samedi 24 / dimanche 25
octobre

Fête de la châtaigne du Pays d'Antraigues

Le pays d'Antraigues vous accueille pour deux journées riches d'animation autour de l'arbre, du fruit, des produits locaux, de l'artisanat, des balades, des expositions... Une ambiance conviviale au cœur de la châtaigneraie ardéchoise.

TOUT AU LONG DU WEEK-END, à partir du samedi 10h

- ▶ Vente de châtaignes fraîches et grillées
- ▶ Marché de produits locaux
- ▶ Exposition : "Antraigues, de la Révolution à la Seconde Guerre mondiale", à la salle des fêtes (présentée par la commission "histoire" de la commune)

SAMEDI 24 OCTOBRE

- ▶ **10H** : Balade découverte dans la châtaigneraie ("Un siècle d'évolution de la châtaigneraie locale", avec Roland Dumas)
- ▶ **14H-17H** : Exposition "Prévention des risques liés à l'ambrosie", salle Calixte Aymard, présentée par l'association VIE
- ▶ **14H** : Atelier poterie avec Kamel
- ▶ **14H30** : Balade découverte dans la châtaigneraie, avec Dimitri Moine

DIMANCHE 25 OCTOBRE

- ▶ **10H** : Balade découverte dans la châtaigneraie ("Un siècle d'évolution de la châtaigneraie locale", avec Roland Dumas)
- ▶ **14H-17H** : Exposition "Le paysage que nous sommes", sur la place (ou salle Calixte Aymard, selon météo) présentée par l'Atelier Bivouac
- ▶ **14H30** : Balade découverte dans la châtaigneraie, avec Dimitri Moine
- ▶ **14H30** : Balade contée avec La Salamandragore



RENSEIGNEMENTS

RANDAMONT

tél. 04 75 38 74 37

maison.rando@wanadoo.fr

Office de tourisme intercommunal

Aubenas-Vals-Antraigues

tél. 04 75 89 02 03

Animation, coordination Daniel Dumas

07 63 33 33 46

Christian Ferrand

tél. 07 71 86 66 18

PORT DU MASQUE ET DISTANCIATION PHYSIQUE OBLIGATOIRES SUR L'ENSEMBLE DU SITE

INFO BALADES

départ : Maison de la Randonnée / Office de tourisme

1h30 / 2h, 3 €, difficulté moyenne,
gratuit pour les enfants.

Chaque groupe sera limité à 15 personnes.

Venez bien chaussés !



Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche



Avec le soutien du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, des municipalités de Vallées d'Antraigues- Asperjoc, d'Aizac, de Genestelle, de la Communauté de communes du bassin d'Aubenas, du Conseil départemental de l'Ardèche.